

Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Impôt sur les revenus de 2023

Avis d'impôt établi en 2024





2D-DOC

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SIP FREJUS SAID GESTION 92 RUE DE L ESTEREL 83608 FREJUS CEDEX

Vos références

Numéro fiscal: 30 23 932 783 347 Déclarant 1 (C): 30 24 179 027 289 Déclarant 2 (C):

Référence de l'avis : 24 83 A541516 62 Adresse d'imposition au 01/01/2024 : LE VALESCURE 2 BOUGAINVILLIERS

669 RUE MARCEL PAGNOL

83600 FREJUS

Numéro FIP: 830 76 21 6173688789 3 A Numéro de rôle : 016 22/07/2024 Date d'établissement : Date de mise en recouvrement: 31/07/2024

83122 Identifiant service:

MAAMAR BENHADJAR HABIB OU MITRIDE CORNELIA

LE VALESCURE 2 BOUGAINVILLIERS 669 RUE MARCEL PAGNOL

83600 FREJUS

Vos contacts

Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

auprès de votre centre des finances publiques horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

> SIP FREJUS SAID GESTION 92 RUE DE L ESTEREL CS 10111 83608 FREJUS CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer

0€

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2023.

7 586 Revenu fiscal de référence : 3,00 Nombre de parts :

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2024, de vos revenus 2023. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2023.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2024

Impôt sur les revenus de 2023

N°fiscal: 30 23 932 783 347 Feuillet n°: 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : MAAMAR BENHADJAR

Déclarant 2 - Nom de naissance : MITRIDE

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants ma	riés	personnes recueillies handicapées	
М						
RÉSIDENCE I	EXCLUSIVE	RÉSIDEN	ICE ALTERNÉE		NOMBRE	
enfants mineurs ou	dont enfants	enfants mineurs ou	dont enfan		DE PARTS	
handicapés 2	handicapés	handicapés	handicape	es	3,00	
Détail des revenus Autres revenus imposable Déduction 10% ou frais ré		Déclar. 1 8262 - 826	Déclar. 2 640		Tota	
Déduction minimale Salaires, pensions, rentes		7436	- 495 145		758	
Revenu brut global CSG déductible		7-100	140		758 -	
Revenu imposableRevenus au taux forfaitaire		Taux	12,8%	Montant	758	
mpôt sur les revenus sou mpôt proportionnel					+	
mpôt total avant crédits	d'impôt			1		
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS		Montant déclaré		Montant retenu		
Prélèvement forfaitaire dé ur revenus de capitaux m	nobiliers	1		1	-	
Montant net de votre impo	osition					
MPOT NET						
otal de l'impôt sur le reve	enu net					
CALCUL DU SOLDE DE	VOTRE IMPOT POUR 20)23 :				
MPOT SUR LE REVENU						
mpôt sur le revenu 2023 o	dû ⁵³ :				*	
NFORMATIONS COMPL Revenu fiscal de référen	_				758	
nformations indiquées p RCM déjà soumis aux pré	pour mémoire lèvements sociaux avec (CSG déductible 19				
PLAFOND EPARGNE RE						

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Le plafond disponible pour la déduction des

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2026 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

Avis d'impôt établi en 2024

N°fiscal: 30 23 932 783 347 Feuillet n°: 2 / 2

11 110001 1 00 20 002 100 0 11				
>>> Suite de votre avis cotisations versées en 2024, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2025 est de Plafond total de 2022 Plafond non utilisé pour les revenus de 2021 Plafond non utilisé pour les revenus de 2022 Plafond non utilisé pour les revenus de 2023 Plafond calculé sur les revenus de 2023 Plafond pour les cotisations versées en 2024 PRELEVEMENT A LA SOURCE 2024 Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable Taux pour le foyer OU	0,00%	Déclar. 1 16394 4114 + 4114 + 4399 = 16741	Déclar. 2 16394 4114 + 4114 + 4399 = 16741	
·	0,00%			
Si vous souhaitez opter pour des taux individualisés à la place du taux pour le foyer, rendez-vous sur impots.gouv.fr Ces taux individualisés seront alors les suivants : Taux individualisé pour le déclarant 1 Taux individualisé pour le déclarant 2 Cette option ne modifie pas le montant total prélevé à la source pour le foyer	0,00%			